



Mairie de Peujard

8 Place Jean Jaurès

33240 PEUJARD

Tel. : 05 57 94 02 20

Fax : 05 57 94 02 29

Email : mairie@peujard.com

CONVOCATION **CONSEIL MUNICIPAL**

La séance du Conseil Municipal se tiendra

Le jeudi 10 Juin 2021 à 20 h 00

à la Mairie de Peujard

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance. En cas d'indisponibilité, veuillez adresser un pouvoir à un autre membre du Conseil Municipal, mais le quorum doit être atteint.

Du fait de la situation sanitaire actuelle ainsi que de la disposition des locaux le public ne pourra pas être accueilli.

Le Maire

Christian MABILLE



Session ordinaire

ORDRE DU JOUR :

- Accueil de l'ensemble des élu(e)s par Monsieur le Maire, avec rappel des normes de sécurité sanitaires qui s'imposent de nouveau pour cette réunion de l'assemblée communale
- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu/procès-verbal de la réunion précédente.

URBANISME :

- **PLAN LOCAL D'URBANISME**
 - o Révision allégée n°1 : délibération
 - o Révision allégée n°2 : délibération
 - o Modification n°2 : information sur la procédure en cours
 - o Point sur la révision générale du PLU
- **PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL**
 - o Délibération de refus de transfert du Plu communal vers un Plu intercommunal

VENTE PARCELLE :

Complément délibération vente Mme DHOSSCHE Ingrid

DOSSIER PITCH :

- Prise en compte du SCOT du Cubzaguais

LOCATION TERRAIN COMMUNAL POUR PYLONE DE COMMUNICATION

FINANCES :

- POINT FINANCIER
- DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT :
 - o Complément de délibération sur le financement de l'opération du gymnase et de la MTL
- DEMANDE DE REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
- CREANCES IRRECOUVRABLES (mise en non-valeur)

PERSONNEL COMMUNAL :

- Modification du tableau des effectifs

ECOLES

- Actualisation des tarifs de cantine et garderie

INTERCOMMUNALITÉ

Pacte de gouvernance

INFORMATIONS

- Salles communales : Actualisation des tarifs de location des salles communales et réglemmentations des salles
- Cimetière : Reprise des communs, reprise des concessions abandonnées
- Résidence Séniors et bâtiments communaux
- Suivi de l'affaire des dépôts sauvages (courrier du Procureur)
- Achat d'urgence d'une auto-laveuse